

SECURITY NEWS N°68 – 17 mars 2008

L'actualité de la privacy et de la dématérialisation

Préparée par Arnaud Belleil et Herwann Perrin

Si vous estimez que cette lettre est utile, n'hésitez pas à la faire découvrir à vos amis, collègues ou relations - <http://www.security.com/site/PubNews2008.php>

SOMMAIRE :

Le dossier du mois : l'évaluation en ligne des enseignants

Note2be condamné par la justice
La Cnil juge le site Note2be illégitime
Les antis Note2be agissent en ligne
Les sites étrangers d'évaluation des enseignants
Après les enseignants, les médecins

Economie des données personnelles

Microsoft, Yahoo et la privacy
Data Patrol surveille pour vous vos données personnelles

Administration électronique

Le cadastre sur Internet
Une 27ème région numérique
La ville de Reims suspend l'utilisation des machines à voter

Juridique

L'anonymisation des « whois »
Alex Türk, Président du Groupe article 29

Archivage et traçabilité

Vers la fin du papier
Les archives et la Cnil
La Commission souhaite un logo « RFID inside »

Identité Numérique

Signature électronique, PKI et identité numérique
La transparence progresse, les mensonges aussi
Une banque centrale des identités

A découvrir

Les net-artistes explorent l'exploitation des données personnelles

Evènements

Séminaire pérennisation des informations numériques
Le vote électronique en débat
Ou en est l'archivage électronique ?

ANNONCE :

Security.com recrute

Pour accompagner son développement, Security.com recrute un consultant avant-vente possédant une expertise fonctionnelle dans le domaine de la dématérialisation et deux ingénieurs commerciaux.

En savoir plus : <http://www.security.com/site/Recrutement.php>

LE DOSSIER : L'ÉVALUATION EN LIGNE DES ENSEIGNANTS

Le site Note2be permettant l'évaluation en ligne des enseignants a été au centre de l'actualité suscitant polémiques, action en justice et prise de position de la part de la Cnil. Entre le spectre du pilori numérique et l'interdiction pure et simple, est-il envisageable d'encadrer ce type de services pour les rendre acceptables par les différents publics concernés ?

☞ Lire la suite : <http://www.cecurity.com/site/PubArt200802.php>

Note2be condamné par la justice

Saisi par un syndicat d'enseignants, le tribunal des référés, par une décision du 3 mars 2008, a obligé le site Note2be.com à supprimer toutes les données nominatives figurant sur le site. Le fondateur déclare qu'il fera appel et conteste la décision au nom de la liberté d'expression et de la dimension naturellement participative du Web 2.0.

Source : Le Monde – Date : 1er février 2008 – Auteur : Jaikumar Vijayan

☞ Lien de l'article : http://www.lemonde.fr/technologies/article/2008/03/03/la-justice-interdit-les-notes-nominatives-des-professeurs-sur-note2be-com_1018107_651865.html

☞ Le déroulement de l'audience sur le blog de Maître Eolas : <http://www.maitre-eolas.fr/2008/03/07/894-l-affaire-note2be-l-ordonnance-de-refere>

La Cnil juge le site Note2be illégitime

Le 6 mars 2008, la Cnil, qui se prononçait après la justice, a considéré le site Note2be comme « *illégitime au regard de la loi informatiques et libertés* ». Au-delà de l'aspect notation, la Cnil prend notamment en compte que le lieu d'affectation de l'enseignant peut avoir une dimension confidentielle et que sa divulgation peut conduire à une menace sur son intégrité physique.

☞ Le communiqué de la Cnil :

[http://www.cnil.fr/index.php?id=2405&news\[uid\]=528&cHash=7c1cd2d002](http://www.cnil.fr/index.php?id=2405&news[uid]=528&cHash=7c1cd2d002)

Les antis Note2be agissent en ligne

Action en justice, plaintes auprès de la Cnil, les opposants au site Note2be ont certes utilisé des moyens d'action conventionnels mais aussi des méthodes plus originales. Des professeurs fictifs ont été créés et évalués de façon à décrédibiliser l'ensemble du contenu du site. Karl Marx et Achille Talon ont bénéficié d'évaluations très favorables.

☞ A découvrir : <http://conternote2be.unblog.fr/>

<http://conternote2be.unblog.fr/2008/02/07/note2be-une-semaine-deja/>

Les sites étrangers d'évaluation des enseignants

Le site ratemyteachers.com est disponible non seulement aux Etats-Unis mais aussi au Royaume-Uni et en Irlande où des syndicats enseignants avaient tenté fin 2005 d'obtenir son interdiction (voir Cecurity News N°51 de décembre 2005). En mars 2008, le site annonce 11,4 millions d'opinions relatives à 1,4 millions de professeurs. Originalité du site, les évalués disposent de la possibilité de répondre. Ratemyprofessors.com revendique de son côté 6 millions d'opinions pour 1 million de professeurs. Quels seraient les moyens d'actions si ces sites ouvraient depuis les Etats-Unis une rubrique consacrée à la France ?

☞ A découvrir (en anglais) : <http://www.ratemyteachers.com/>

<http://www.ratemyprofessors.com/index.jsp>

Après les enseignants, les médecins

Au moment où la polémique Note2be était sur le point de s'éteindre, un nouveau site d'évaluation nominative de professionnels suscite l'émotion. Note2bib qui aborde le cas des médecins parle plus volontiers « d'avis » que de « notes ». Et il est désormais question de noter les professions juridiques ou les métiers du bâtiment via un service proposé par une société basée à l'île Maurice.

Source : Le Journal du Net – Date : 11 mars 2008 – Auteur : Baptiste Rubat du Mérac

■ Lien de l'article : <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/actualite/apres-la-notation-de-profs-voici-celle-des-medecins.shtml>

■ A découvrir : <http://www.note2bib.com/>

ECONOMIE DES DONNEES PERSONNELLES

Microsoft, Yahoo et la privacy

Le projet d'acquisition de Yahoo par Microsoft soulève des objections de même nature que celles apparues à l'occasion du débat sur l'absorption envisagée de Doubleclick par Google. Tout cela conduirait à une vaste accumulation de données à caractère personnel chez un nombre réduit d'acteurs désireux de peaufiner leurs technologies de profilage publicitaire. L'analyse proposée par Pam Dixon, du *World Privacy Forum*, est plus nuancée. Selon lui il existe chez Microsoft une culture de la privacy ce qui n'est pas véritablement le cas chez Yahoo. La véritable question, poursuit-il, est de savoir qui imposera à l'autre son approche dans le cadre de l'éventuelle fusion. Un premier élément de réponse est peut-être fourni avec l'acquisition par Microsoft de la société Credentica spécialisée dans les technologies de protection de données personnelles. Credentica a été fondée par Stefan Brands, figure connue de la cryptologie aux Etats-Unis.

Sources : Computerworld – Date : 1er février 2008 – Auteur : Jaikumar Vijayan

■ Lien de l'article (en anglais) :

<http://www.computerworld.com/action/article.do?command=viewArticleBasic&articleId=9060703>

Computerworld – Date : 6 mars 2008 – Auteur : Nancy Gohring

■ Lien de l'article (en anglais) :

<http://www.computerworld.com/action/article.do?command=viewArticleBasic&taxonomyName=privacy&articleId=9067042&taxonomyId=84>

Data Patrol surveille pour vous vos données personnelles

La société Garlik s'est donnée comme objectif de faire prendre conscience aux internautes de la valeur de leurs données personnelles. Son service Data Patrol explore le web et interroge de grandes bases de données publiques ou privées. Ensuite, l'internaute est informé et le logiciel lui indique s'il doit s'inquiéter de la présence de certaines informations dans telle ou telle base d'information. Enfin, des conseils lui sont dispensés soit pour l'aider à faire effacer les données, soit pour adopter des stratégies de réponse moins risquées. A noter que Tim Berner Lee, l'un des co-inventeur du Web, est conseiller et directeur scientifique de Garlik.

Source : News.fr / ZDNet – Date : 27 février 2008 – Auteur : Estelle Dumout

■ Lien de l'article : <http://www.news.fr/actualite/0,3800002468,39379005,00.htm>

ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

Le cadastre sur Internet

Le cadastre est désormais disponible en ligne. Le nouveau site proposé par la Direction Générale des Impôts permet de rechercher et de visualiser l'un des 600 000 plans qui compose le plan cadastral. Afin de respecter la réglementation informatique et libertés, la fonctionnalité de recherche par propriétaires n'est pas proposée sur ce site destiné au grand public

Source : La Lettre SIG – Date : Février 2008

■ Lien de l'article : <http://www.sig-la-lettre.com/?1155/fevrier-2008-Le-cadastre-s-affiche>

Une 27^{ème} région numérique

L'Association des Régions de France (ARF) a rendu public en janvier 2008 son projet de « 27^{ème} région » dont l'ambition est de devenir un espace numérique commun aux 26 véritables régions. Cette idée avait été lancée dès mars 2007 à l'occasion de la publication de l'ouvrage « Le défi numérique des territoires ». Dans un article de 01 Informatique paru le 31 janvier 2008 (non disponible en ligne), Stéphane Vincent, le pilote du projet, présente la 27^{ème} région comme le pôle R&D des régions, « *l'équivalent du centre de recherche pour une entreprise* ». Dans une réunion publique qui s'est déroulée à Paris le 5 février, Stéphane Vincent a également précisé que la 27^{ème} région ne se limitera pas au seul champ du numérique mais qu'elle investira également celui de l'innovation publique pour devenir ainsi « *une utopie concrète* » et « *une start-up d'intérêt général* ».

Source : Médiaterre – Date : 27 janvier 2008 – Auteur : Meriem Houzir

■ Lien de l'article : <http://www.mediaterre.org/france/actu.20080125000454.html>

La ville de Reims suspend l'utilisation des machines à voter

Adepte des machines à voter, la ville de Reims a décidé de renoncer à l'utilisation du vote électronique pour les élections municipales et cantonales de mars 2008. Pour la ville, cette décision ne repose pas sur une remise en cause du principe même du vote électronique auquel elle « *garde (...) une pleine confiance* ». Il s'agit d'une « *mise entre parenthèses* » qui s'explique par l'absence de recommandations précises de la part du ministère de l'Intérieur. Rappelons que le scrutin municipal de Reims était particulièrement médiatisé avec l'opposition entre Catherine Vautrin et Renaud Dutreil, anciens collègues du gouvernement Raffarin. Coïncidence ?

Source : L'Union – Date : 31 janvier 2008 – Auteur : Catherine Frey

■ Lien de l'article :

http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/97355/MUNICIPALES_2008_La_Ville_renonce_au_vote_electronique#

JURIDIQUE

L'anonymisation des « whois »

Dans une rubrique pour le Journal du Net, Lionel Thoumyre analyse les conséquences de la possibilité désormais offerte aux particuliers par l'AFNIC de déposer un nom de domaine en .fr en bénéficiant de l'anonymat. Cela participe à la protection de la vie privée des internautes mais dans le même temps, c'est « *une gêne pour ceux qui espèrent stopper rapidement une situation préjudiciable* », par exemple les propriétaires d'une marque. Rappelons que l'ICANN, organisme qui gère les .com ou .org ne permet pas le recours à l'anonymat mais ne vérifie pas non plus l'exactitude des informations transmises. Résultat, il est possible de mentir sur son identité. Pour Nathalie Dreyfus, conseil en propriété intellectuelle le meilleur compromis consiste « *à maintenir l'anonymat mais d'offrir aux ayants droit des processus de levée d'anonymat efficace, rapide et peu onéreux* ».

Source : Le Journal du Net – Date : 29 janvier 2008 – Auteur : Lionel Thoumyre

■ Lien de l'article : <http://www.journaldunet.com/expert/22185/fr-conflit-entre-l-anonymat-des-particuliers-et-le-droit-des-marques.shtml>

Source : Juriscom – Date : 17 janvier 2008 – Auteur : Nathalie Dreyfus

■ Lien de l'article : <http://www.juriscom.net/actu/visu.php?ID=1010>

Alex Türk, Président du Groupe article 29

Alex Türk, Président de la Cnil, a été élu le 19 février 2008 Président du groupe de l'article 29, organisme qui rassemble toutes les autorités européennes de protection des données à caractère

personnel. Il succède à ce poste à l'allemand Peter Schaar. L'une des premières tâches d'Alex Türk pourrait être de trouver une appellation plus communicante que le très abscons et technocratique « *groupe de l'article 29* » ou « G29 ». Sur son site la Cnil utilise la formule « *groupe des « CNIL » européennes* » ce qui a le mérite d'être plus clair pour le public français. Cependant, même avec des guillemets, la formule ne va pas forcément être adoptée en l'état par nos partenaires européens. Vous avez peut-être des suggestions à formuler ? N'hésitez pas à nous les communiquer.

Source : ZDNet – Date : 20 février 2008 – Auteur : Estelle Dumout

■ Lien de l'article : <http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39378801,00.htm>

■ Le communiqué de la Cnil :

[http://www.cnil.fr/index.php?id=2399&news\[uid\]=523&cHash=7b08d7a317](http://www.cnil.fr/index.php?id=2399&news[uid]=523&cHash=7b08d7a317)

ARCHIVAGE ET TRAÇABILITE

Vers la fin du papier

Dans les années 90, des experts prédisaient l'avènement du « zéro papier » au bureau ; une promesse qui s'est avérée largement infondée. Le « zéro papier » est désormais de retour, nous explique le New York Times, mais cette fois-ci à domicile ou le scanner détrône l'imprimante. L'explication serait simple : les particuliers paient pour imprimer chez eux, notamment en achetant les cartouches d'encre alors qu'ils ont un sentiment de gratuité au bureau. La tendance se retrouve au niveau des chiffres puisque la consommation de papier par personne a chuté de 6% dans les pays développés entre 2000 et 2005. Aux Etats-Unis, de nouvelles entreprises se créent pour surfer sur cette tendance. Une société comme ScanCafé propose aux particuliers de faire numériser en Inde leurs archives papier personnelles. Pour Brewtser Khale, fondateur et dirigeant de *The Internet Archive*, nous vivons un changement d'époque : la version papier n'est plus l'original, c'est la version numérique qui l'est.

Source : News.fr – Date : 14 février 2008

■ Lien de l'article : <http://www.news.fr/actualite/societe/0,3800002050,39378575,00.htm>

Source : The New York Times – Date : 10 février 2008 – Auteur : Hannah Fairfield

■ Lien de l'article (en anglais – identification préalable nécessaire) :

http://www.nytimes.com/2008/02/10/business/10metrics.html?_r=4&pagewanted=1&oref=slogin&oref=slogin

Les archives et la Cnil

Le service des archives de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) propose, sur le site Internet de l'école, une page consacrée à la question « les archives et la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ». On remarquera que l'un des collaborateurs du service des archives est également le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) de l'école.

■ A découvrir sur : <http://www.ehess.fr/archives/document.php?id=4578>

<http://lodel.ehess.fr/archives/document.php?id=4635>

La Commission souhaite un logo « RFID *inside* »

Pour la Commission européenne, il est nécessaire de dissiper les inquiétudes des consommateurs pour que la technologie des puces RFID puisse pleinement contribuer au développement économique. Elle préconise pour ce faire que l'industrie mette en œuvre une signalétique indiquant très clairement la présence de puce RFID dans les produits de consommation courante. La Commission souhaite également que les puces RFID soient désactivées par défaut dès la sortie des magasins. D'après Gartner le chiffre d'affaires mondial du RFID s'élèvera à 1,2 milliards de dollars en 2008 (780 millions d'euros), en croissance de plus de 30% par rapport à l'année précédente.

Source : ZDNet – Date : 25 février 2008 – Auteur : Christophe Guillemin

■ Lien de l'article : <http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39378948,00.htm?xtor=RSS-1>

Source : Computeworld – Date : 25 février 2008 – Auteur : Sharon Gaudin

☒ Lien de l'article (en anglais) :

http://www.computerworld.com/action/article.do?command=viewArticleBasic&articleId=9064578&intsrc=hm_list

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Signature électronique, PKI et identité numérique

L'AFNOR et Standarmedia ont diffusé en ligne en février 2008 une étude d'impact consacrée à « *la signature électronique et aux infrastructures à clé publique dans le contexte de l'économie numérique* ». Cette étude tente de cerner le potentiel économique d'une future Carte Nationale d'Identité Electronique (CNle) dotée d'un certificat permettant de générer des signatures juridiquement équivalentes aux signatures manuscrites. « *Le commerce électronique ne constitue pas une piste privilégiée à court terme (...)* » écrivent les auteurs, « *par contre les prestataires de crédit et de la banque en ligne constituent deux secteurs particulièrement prometteurs* ». Dans le domaine du crédit en ligne, les gains de productivité issus de la généralisation de l'usage de la signature électronique se chiffrent à plusieurs centaines de millions d'euros. Le document évoque également une piste novatrice qui représenterait une réponse à l'essor des jeux d'argent en ligne : la présence d'un « *marqueur de majorité* » dans le certificat d'authentification de la future CNle. Soulignons enfin que cette étude d'opportunité, réalisée avec le soutien de Cap Gemini, Caprioli & Associés, la Caisse des Dépôts et Keynectis, comporte des chapitres très complets sur le cadre juridique et normatif des signatures et certificats électroniques.

☒ Télécharger l'étude (63 pages) : [http://www.caprioli-](http://www.caprioli-avocats.com/pages/publications/edocs/securite_informatiq/edocs-securite-informatique-la-signature-electronique-et-les-infrastructures-a-cle-publique)

[avocats.com/pages/publications/edocs/securite_informatiq/edocs-securite-informatique-la-signature-electronique-et-les-infrastructures-a-cle-publique](http://www.caprioli-avocats.com/pages/publications/edocs/securite_informatiq/edocs-securite-informatique-la-signature-electronique-et-les-infrastructures-a-cle-publique).

La transparence progresse, les mensonges aussi

« *Pour chaque nouvelle avancée de la transparence, il y a un service pour nous permettre de mentir sur cette avancée* ». L'ethnologue australienne Genevieve Bell, chercheuse, chez Intel, montre que le mensonge est une pratique généralisée dans l'univers de réseaux. Ainsi 45% des britanniques mentent lorsqu'ils envoient des SMS en indiquant l'endroit où ils se trouvent. Plus étonnant encore, une étude américaine conclut qu'aucun des participants aux sites de rencontres en ligne ne dit la vérité. Le mensonge serait pour les utilisateurs une forme de jeu social mais aussi, et surtout, un moyen de se protéger. Entre la volonté de conserver une certaine maîtrise et le souhait de valoriser sa présence en ligne.

Source : InternetActu – Date : 20 février 2008 – Auteur : Hubert Guillaud

☒ Lien de l'article : <http://www.internetactu.net/2008/02/20/genevieve-bell-secrets-mensonges-et-deceptions/>

Une banque centrale des identités

Michel Arnaud, universitaire en sciences de l'information et auteur de « *Liberté, égalité, fraternité dans la société de l'information* » défend l'idée d'une « *banque centrale d'identités* » pour lutter contre l'usurpation d'identité dans l'univers de réseaux. Cet organisme devrait être, selon lui, indépendant de tout pouvoir politique.

Source : Libération – Date : 11 mars 2008 – Auteur : Frédérique Roussel

Lien de l'article : <http://www.liberation.fr/transversales/futur/reportage/314888.FR.php>

A DECOUVRIR

Les net-artistes explorent l'exploitation des données personnelles

L'exploitation des données personnelles via les moteurs de recherche ou les réseaux sociaux inspire des net-artistes qui s'étaient donnés rendez-vous au Centre Beaubourg le 17 février 2008. Albertine

Meunier publie l'exhaustivité de ses recherches sur Google et modernise ainsi la pratique de l'autoportrait. « *Si tout le monde publiait ses données confidentielles, ça permettrait de diminuer un la puissance de Google* » théorise-t-elle. Deux artistes belges travaillent sur un projet de jeu en ligne – Yoogle ! – permettant aux participants d'endosser le rôle des différents acteurs du marché de l'exploitation des données personnel.

Source : Libération – Date : 23 février 2008 – Auteur : Marie Lechner

☛ Lien de l'article : <http://www.liberation.fr/actualite/ecrans/311738.FR.php>

EVENEMENTS

Séminaire pérennisation des informations numériques

Le 10 avril 2008, dans les locaux de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau, l'association Aristote organise un séminaire sur le thème de la pérennisation des informations numériques. Une occasion de faire le point sur les « *changements spectaculaires* » intervenus en la matière au cours des dernières années. La journée verra se succéder des intervenants du secteur public et des représentants d'entreprises dont Cecurity.com.

☛ Programme du séminaire : <http://www.aristote.asso.fr/sem/sem0804.html>

Le vote électronique en débat

Il sera question du vote électronique le 28 mars 2008 à Paris au Musée des Arts et Métiers. Participeront à ce débat Chantal Enguehard, universitaire opposante aux machines à voter et Olivier Lesobre, spécialiste du domaine à la Cnil.

☛ Programme : <http://www.arts-et-metiers.net/musee.php?P=222&id=306&cycle=86&lang=fra&flash=f>

Où en est l'archivage électronique ?

La conférence FNTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance) consacrée à l'archivage électronique qui s'est déroulée le 13 mars 2008 dans le cadre du Salon Documentation a permis aux différents intervenants de faire le point sur l'actualité du secteur : évolution du cadre juridique et normatif, stratégie des acteurs et grandes initiatives des pouvoirs publics. Elle était animée par Alain Borghesi, administrateur FNTC et PDG de Cecurity.com.

Source : Silicon.fr – Date : 14 mars 2008 – Auteur : Anne Daubrée

☛ Lien de l'article :

http://www.silicon.fr/fr/news/2008/03/14/archivage_electronique_ou_en_est_on

Retrouvez tous les jours, notre revue de presse privacy sur :

<http://www.cecurity.com>

Pour nous contacter, nous faire parvenir vos critiques ou suggestions, envoyez un message à :

<mailto:news@cecurity.com>

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source : « Cecurity.com »

Pour vous désinscrire, envoyez un message à <mailto:news@cecurity.com> en indiquant « DESABONNEMENT » dans l'objet du message.

Newsletter Cecurity.com -

L'actualité de la privacy et de la dématérialisation

Email news@cecurity.com

Web <http://www.cecurity.com>

Tel 01 56 43 37 36
